

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Arrêté du 5 janvier 2018 fixant le nombre de postes offerts au concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale au titre de l'année 2018

NOR : *MENH1736187A*

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 5 janvier 2018, le nombre de postes offerts au concours de recrutement des personnels de direction au titre de l'année 2018 est fixé à 700.